



Acronyme du projet : GIREPAM

Titre du projet: Gestion Intégrée des Réseaux Ecologiques à travers les Parcs et les Aires Marines

Formation des acteurs économiques du nautisme (bases nautiques)

Nom de l'organisation en charge du livrable: Parc national de Port-Cros

Responsable du livrable:	Parc national de Port-Cros
Workpackage	T 3 : Formation des acteurs économiques

Auteurs		
Nom	Organisation	E-mail
Hugo BLANCHET	Parc national de Port-Cros	hugo.blanchet@portcros-parcnational.fr

Qualification et formation des acteurs économiques du nautisme

Le nautisme occupe une large part des activités récréatives au sein du Parc national de Port-Cros. C'est pourquoi, il est important d'appréhender les impacts de la forte fréquentation touristique sur l'environnement littoral et marin. En complément des actions de sensibilisation qui sont menées directement auprès des touristes et de la population locale, le Parc national travaille en concertation avec les acteurs économiques (loueurs de bateaux, bases nautiques, clubs de sports nautiques, etc.). Les socioprofessionnels du nautisme sont souvent les premiers en contact avec les usagers de la mer. Il est donc important qu'ils puissent véhiculer les messages et les bonnes pratiques pour la préservation de l'environnement. Le parc national a commandité à plusieurs associations spécialisées dans l'éducation à l'environnement et au développement durable (EEDD) la mise en œuvre de programmes de qualification et de formation nommés « Exocet nautisme d'avenir » et « Guide de territoire nautique ». Ces 2 dispositifs comprennent des sessions de formation, des animations et des outils de sensibilisation destinés au tout public d'une part et d'autre part, un accompagnement personnalisé des structures nautiques (plongée, kayak, voile, etc.) visant à améliorer et à réduire l'impact de leur activité sur l'environnement.

1. LE DISPOSITIF EXOCET NAUTISME D'AVENIR

1.1. Objectifs

L'objectif du projet est d'accompagner les bases nautiques vers une transition écologique durable. Dans l'optique de développer un maillage territorial des bases nautiques, le projet consiste à concilier activité économique de loisirs avec protection de l'environnement. Deux types de publics sont ciblés : les professionnels des activités nautiques et leurs clients.

EXOCET Nautisme d'avenir déploie un programme pédagogique auprès de ces deux publics cibles. Il est structuré en 3 niveaux d'actions :

- Les actions socles s'adressent particulièrement aux responsables des bases nautiques et visent à aboutir à une gestion durable de la structure (qualification de l'offre par un accompagnement individuel et personnalisé) ;
- Les actions complémentaires destinées au personnel des bases nautiques (Formation Guide de Territoire Nautique) pour augmenter le niveau de compétences des moniteurs et en faire des ambassadeurs de la protection de l'environnement ;
- Les actions de diffusion des bonnes pratiques écologiques, animations auprès des clients, usagers de la mer, déployées à grande échelle, le long de la façade méditerranéenne (campagne Eco-gestes).

Le projet EXOCET Nautisme d'avenir vise à atteindre les objectifs opérationnels suivants :

- Créer un réseau d'acteurs du nautisme engagés dans une démarche de gestion durable de leur établissement
- Sensibiliser le public présent dans les bases nautiques à la préservation de l'environnement et la transition écologique
- Transmettre les bonnes pratiques environnementales grâce à des actions de sensibilisation et d'éducation à l'environnement
- Changer durablement les pratiques des usagers en créant du lien entre sports nautiques et protection de l'environnement

La méthode de travail définie et mise en œuvre dans chaque base nautique consiste à :

- Réaliser un diagnostic initial de la structure pour définir précisément les besoins et les améliorations à programmer (formation, aménagement...);
- Définir un plan d'actions par établissement et construire un calendrier précis des actions à mener, préciser les indicateurs permettant l'évaluation des mesures ;

- Mettre en œuvre des éco-tutos sur mesure et sur demande pour favoriser la montée en compétences des équipes opérationnelles ;
- Effectuer un suivi individualisé des bases nautiques dans leurs projets, répondre à leurs sollicitations ;
- Conseiller et accompagner la mise en place des projets d'aménagement (installation de nouveaux aménagements, achat de fourniture), orienter vers des fournisseurs spécialisés ;
- Réaliser un bilan final, pour évaluer la progression de la structure dans son engagement éco-responsable.

Ce projet s'est déroulé sur une période de deux ans, 2018 - 2019.

La formation active permet aux personnels des bases nautiques de s'impliquer concrètement et efficacement dans le processus de gestion durable et d'en accepter les changements.

La formation Guide de Territoire Nautique, également financée par des fonds européens Marittimo du projet GIREPAM, est un complément aux actions de formation/éco-tutos. Cette formation délivrée par des professionnels de l'EEDD alterne apports de connaissance et retours d'expériences. Les temps de confrontation d'idées et de concertation entre les animateurs d'une même base nautique permettent de construire le projet de gestion durable de la structure et de tester des actions innovantes.

1.2. Groupe projet

Le Parc national de Port-Cros, commanditaire du projet, souhaite créer un réseau d'acteurs qualifiés, valoriser son territoire et sa politique en faveur du développement durable en s'appuyant sur plusieurs partenaires. L'association « Planète Sciences Méditerranée », en tant que coordinateur, a proposé de sensibiliser six bases nautiques. Elle s'est associée avec « Les Petits Débrouillards PACA » et « Mer Nature » pour répondre de manière complète et transversale aux divers besoins des structures nautiques. En effet, chaque association possède des compétences singulières. Pour optimiser la coordination entre les 3 associations accompagnatrices, un planning unique des missions a été créé.

1.3 Sélection des bases nautiques

Six bases nautiques ont été choisies tester ce dispositif pilote EXOCET Nautisme d'avenir. Elles ont été sélectionnées en fonction de leur situation géographique, pour couvrir l'ensemble de l'aire d'adhésion du Parc et en favoriser le maillage. La diversité du type de structure est également volontaire (nature des locaux, des activités...) pour obtenir un panel varié et tester une plus large diversité d'actions.

1.4 Réalisation

1.4.1 Les diagnostics

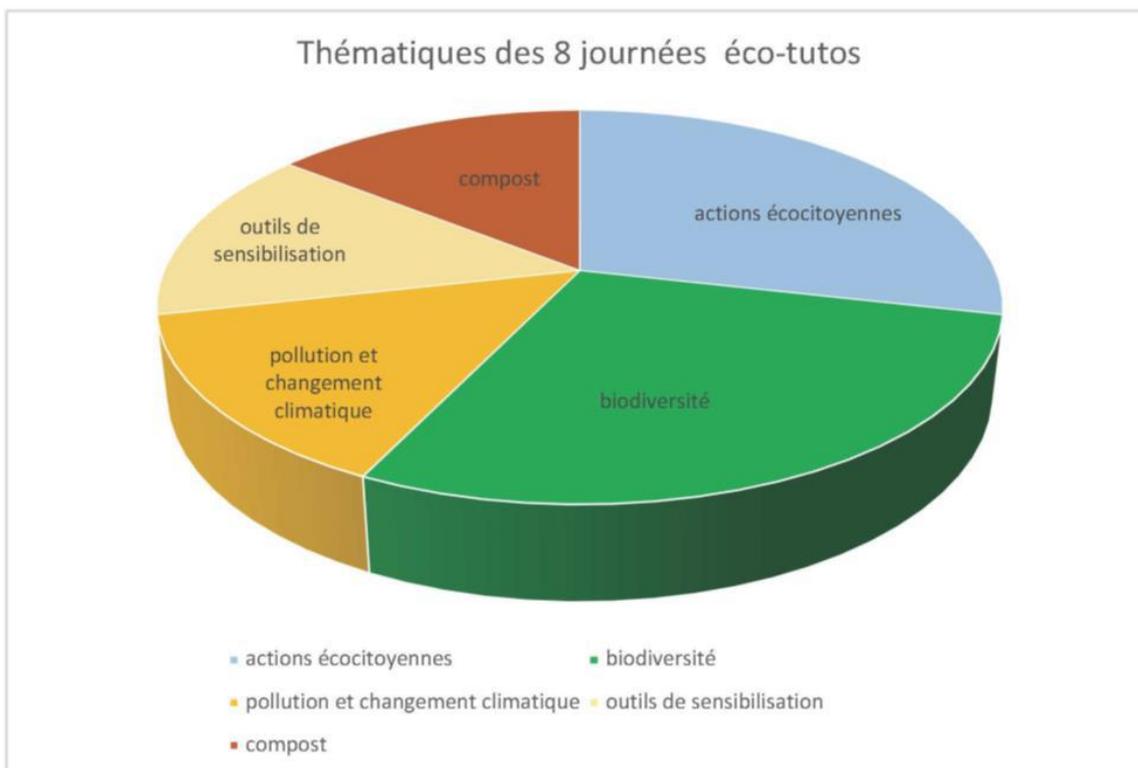
Les diagnostics initiaux réalisés au lancement du projet et finaux à la clôture ont une forme identique pour pouvoir comparer les résultats. Le comité de pilotage regroupant le Parc national de Port-Cros et les associations a décidé d'axer le contenu des diagnostics autour de six thématiques :

- L'eau (protection de la ressource, consommation et économie)
- Les déchets (tri, recyclage, diminution de la consommation)
- L'énergie, (énergies renouvelables, économie d'énergie)
- La biodiversité (connaissances, protection...)
- Les déplacements (transport doux)
- Les bâtiments et équipements (isolation...)

Le diagnostic a servi à dresser pour chaque base nautique, un état des lieux précis des points forts et des points à améliorer et de jeter les bases du plan d'actions à mettre en œuvre.

Les bases nautiques ont demandé des actions faciles à mettre en œuvre et les éco-gestes correspondent parfaitement à cette demande. Le rôle des associations accompagnatrices est de donner des idées, par exemple, préparer un pique-nique sans déchets, privilégier l'utilisation de tasses/verres ou des éco-cup aux gobelets en plastique à usage unique, utiliser des cendriers de poche....

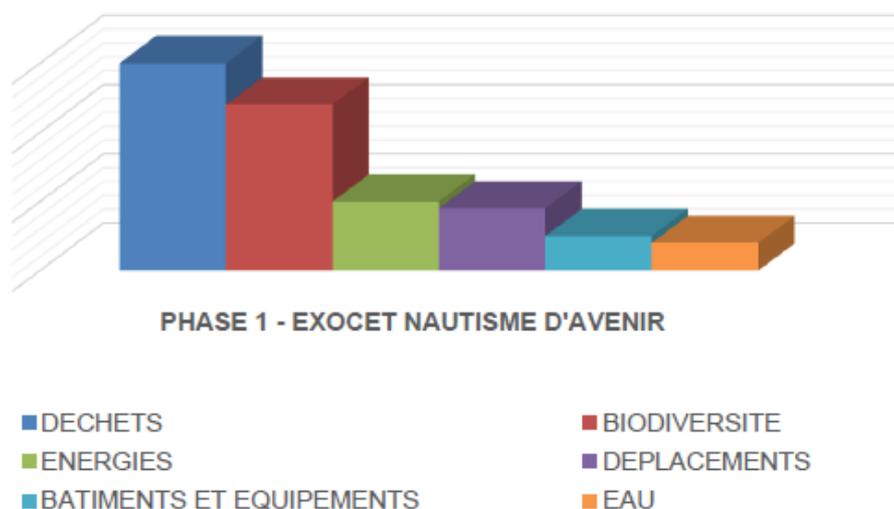
Pour la suite du projet, l'ensemble des acteurs du projet souhaitent développer les éco-tutos et la mise en place de solutions concrètes.



1.4.2 Le plan d'actions

Le plan d'actions est réalisé à la suite du diagnostic initial. Après analyse des résultats, la structure accompagnatrice guide la base nautique dans la définition de son programme d'actions : échéancier et moyens de réalisation, efficacité et efficience des actions. Cet accompagnement sur mesure est calqué sur les réels besoins et les contraintes de chaque base nautique.

Besoins initiaux généraux pour les six bases



- 1. La gestion des déchets

Les déchets, le tri et le recyclage sont des thèmes qui préoccupent l'ensemble des bases nautiques que ce soit au quotidien ou lors d'événements sportifs. Les bases nautiques ont souhaité agir en priorité sur la thématique « gestion des déchets » à cause d'une part, du manque de moyens pour le tri et le traitement des déchets sur place et d'autre part, du manque de temps pour former leur équipe et inculquer les bonnes pratiques aux clients. Les bases nautiques ont par exemple mis en place et de façon visible des bacs de tri comprenant une explication des logos du recyclage. Deux d'entre elles ont expérimenté l'organisation de bourses d'échanges de matériels pour encourager la réutilisation de matériel et diminuer ainsi, la quantité de déchets. Certaines souhaitent mettre un bac à compost pour réduire le volume de déchets organiques.

- 2. La biodiversité

Sur l'ensemble des six bases nautiques, il est ressorti un besoin en formation sur le sujet de la biodiversité. En effet, le milieu marin et le littoral sont mal connus des moniteurs et du public qui les fréquente. La formation des moniteurs permettra de connaître ces milieux et leurs espèces, de comprendre les impacts des activités nautiques sur cet environnement fragile et complexe. Elle transmettra également les bons gestes pour protéger la biodiversité en ayant un comportement vertueux. Ainsi, les moniteurs deviendront des ambassadeurs de la biodiversité.

- 3. Energie

Pour la thématique « énergie » les bases nautiques souhaitent dans un premier temps réaliser le diagnostic énergétique de leur établissement et dans un second temps effectuer des sessions de formation sur les bonnes pratiques ou « comment devenir un écocitoyen ».

- 4. Déplacements

Même déroulé que pour la thématique « énergie »

- 5. et 6. Bâtiment et équipement – Gestion de l'eau

Ces thématiques concernent l'infrastructure et les modes de gestion de l'eau. Certaines bases nautiques souhaitent installer des récupérateurs d'eau de pluie et utiliser cette eau pour arroser leurs plantes.

Des actions de formation ont été proposées aux six bases nautiques impliquées.

Les **éco-tutos** sont des temps de formation ouverts à toutes les bases nautiques (gestionnaires et équipes) et sur des thématiques spécifiques qui ont été identifiées lors du diagnostic initial. Il s'agit soit d'un apport de connaissance de base, soit d'approfondir un sujet (biodiversité, pollution de l'eau par exemple), soit de réaliser une action concrète comme la mise en place d'un compost. Lors de ces éco-tutos, les bases nautiques acquièrent des outils clés en main qu'elles pourront réemployer par la suite au sein leur structure. Quel que soit le moyen pédagogique utilisé, il est adapté aux besoins et aux demandes. Les résultats sont positifs tant au niveau de la montée en compétence et que dans l'implication des structures envers la protection de l'environnement.

Cette démarche active permet aux personnels de différentes bases de se rencontrer et d'échanger sur leurs pratiques professionnelles.

Un calendrier des éco-tutos a été proposé mais certains ont été annulé par manque de disponibilité du personnel des bases nautiques. En effet, comme la plupart des activités saisonnières, les temps de formation doivent se programmer pendant les ailes de saison et se cumulent avec bien d'autres activités logistiques (entretien, communication...). Pour pallier à ce problème, le comité de pilotage et les bases nautiques ont décidé conjointement de poursuivre les éco-tutos mais ces derniers auront lieu à la demande d'un centre nautique et au sein de l'établissement.

Sur les deux années du projet, huit sessions d'éco-tutos ont été réalisées par les trois associations référentes sur les thèmes suivants :

- Biodiversité
- Compostage
- Pollution et changement climatique
- Actions écocitoyennes
- Outils de sensibilisation

Eco tutos			
Association	Thème	Nombres Participants	Année
Petits Débrouillards	Science-Tour : atelier "adaptation au changement climatique"	8	2018
Petits Débrouillards	Expériences sur la pollution	8	2019
Petits Débrouillards	Biodiversité	8	2019
Planète sciences Méditerranée	Actions éco-citoyennes ludiques	7	2018
Planète sciences Méditerranée	Initiation au compostage	5	2019
Mer Nature	Biodiversité littoral	9	2018
Mer Nature	Biodiversité marine	9	2019
Mer Nature	Eco gestes et déchets	9	2019

➤ **Eco-tuto sur mesure** : " Adaptation au changement climatique "

Le Yacht Club de Toulon a accueilli cet éco-tuto pour lequel plusieurs membres de l'équipe en avait fait la demande. Deux autres structures nautiques se sont jointes à cette journée, soit 8 participants.

La formation s'est déroulée en plusieurs temps :

Programme	Outil pédagogique
Lancement de la journée et présentation des participants	Wordle (nuage de mots)
Biodiversité et changement climatique	Photo langage en petits groupes Restitution et débat
Pollution des hydrocarbures et bioaccumulation	Expérimentations
Impacts du tourisme	Débat
Bilan de la journée / évaluation	Proposition de sujet d'éco-tutos

Les moniteurs pourront reproduire les expérimentations auprès de leurs clients. Ce moyen pédagogique permet de sensibiliser de manière ludique et originale tout type de public et sur divers sujets. Ainsi d'autres personnes seront sensibilisées sur ce sujet.

➤ **Eco-tutos clé en main**

Deux éco-tutos ont été spécialement créés pour le lancement du projet EXOCET Nautisme d'avenir : un sur l'eau et l'autre sur les actions éco-citoyennes ludiques. Via les différents plans d'actions, il en est ressorti un vrai besoin d'approfondissement des connaissances sur ces sujets pour les employés des bases. Ces deux éco-tutos "clé en main" sont disponibles sur demande des bases et sont animés en demi-journée par une des associations référentes.

1.5. Evaluation et perspectives d'évolution

D'une manière générale, le projet EXOCET est bien reçu par les professionnels des structures qui apprécient de bénéficier d'un accompagnement individualisé, répondant précisément à leurs besoins. Les associations accompagnatrices ont adapté leur méthodologie de travail au cas par cas selon les contraintes et les obligations des bases nautiques. La gratuité des éco-tutos est aussi un point fort du projet.

Les 3 associations accompagnatrices ont développé des outils et des supports de sensibilisation. En contact direct avec le public des bases nautiques, lors de journées de sensibilisation, elles ont pu confirmer qu'il existe une véritable demande et un enthousiasme sur les sujets relatifs à l'environnement.

On estime qu'EXOCET a permis de sensibiliser environ 36 500 personnes, tout publics confondus :

- Les pratiquants qui fréquentent les bases nautiques de façon ponctuelle en saison estivale,
- Les adhérents à l'année,
- Les gestionnaires,
- Les moniteurs et le personnel administratif.

A partir de 2020, les bases nautiques voulant bénéficier du programme Exocet Nautisme d'avenir signeront une lettre d'engagement. Elles devront obligatoirement participer au moins à une journée de formation Par an, sur la thématique de leur choix et réaliser une action concrète avec l'appui d'une association référente.

Toutefois l'accompagnement proposé sera plus conséquent, suivi mensuel et bilan intermédiaire trimestriel :

- Chaque trimestre, il est conseillé la réalisation d'une action concrète ou d'une action ponctuelle (chantier nature sur les plantes invasives, nettoyage de plage, campagne écogestes, par exemple), ou d'un objectif environnemental à atteindre ;
- Des panneaux de sensibilisation (français et italien) sur différents thèmes seront implantés dans les bases nautiques.

Comme testé en 2019, les éco-tutos continueront de se dérouler à la demande des bases nautiques et auront lieu dans l'une d'entre elles. Ils seront ouverts à toutes les bases nautiques de l'aire d'adhésion du Parc national de Port-Cros, souhaitant s'engager dans cette démarche de gestion durable.

Cette nouvelle méthode d'accompagnement permettra un suivi plus fréquent et une meilleure réussite des actions concrètes.

2. LE DISPOSITIF GUIDE DE TERRITOIRE NAUTIQUE (GTN)

2.1 Objectif

Guide de territoire nautique est un accompagnement des socioprofessionnels de l'aire marine adjacente du Parc national de Port-Cros développant des activités de loisirs en mer. L'objectif est de proposer une nouvelle offre conciliant activité sportive et découverte du littoral méditerranéen, dans le but de préserver le patrimoine naturel et culturel marin. Cette action a aussi pour objectif de favoriser la connaissance entre les usagers de la mer (compréhension des enjeux, des problématiques et contraintes de chacun, tout métier confondu) afin d'éviter les conflits d'usage, d'avoir un comportement vertueux envers les autres usagers et envers l'environnement (milieux naturels marins et du littoral). Les socioprofessionnels du nautisme doivent devenir des partenaires incontournables des gestionnaires du littoral (Parc nation, Conservatoire du littoral, communes et communautés de communes) et de la protection de la biodiversité.

Le CPIE Côte Provençale, labellisé organisme de formation, a organisé la formation destinée aux encadrants d'activités sportives. La formation a eu lieu les 23 et 24 avril 2018 et a permis de former cinq structures (6 participants) : Club Kayak Pradet, Espace Mer, Aquasensation, Camping Ecosurf et la SARL Tiki Dive.

Réalisation

Inscription en ligne des participants intéressés.

Chaque participant inscrit a reçu :

- Une convention de formation,
- Un questionnaire sur ses attentes,
- Le règlement intérieur du CPIE Côte Provençale.

Le CPIE avec l'appui du Parc national de Port-Cros a recherché un site adapté pour la formation. Le choix s'est porté le site des Salins des Pesquiers car ce site bénéficie d'un sentier sous-marin permettant d'aborder plusieurs thématiques de découverte du littoral, l'histoire et le patrimoine. Une sortie sur le terrain a eu lieu le 05 avril afin de tester le sentier sous-marin.



La formation a été réalisée sur deux jours consécutifs, alternant des temps de travail en salle et sur le terrain. Elle a été animée par un formateur du CPIE Côte Provençale, spécialisé dans l'éducation à l'environnement subaquatique, deux intervenants du Parc national de Port-Cros, (chargée de projet « Bases Exocet, nautisme d'avenir » et chargé de mission éducation à l'environnement) un intervenant de Toulon Provence Métropole et la responsable des publics/médiatrice au Site archéologique d'Olbia.

Les attentes des stagiaires

- Mieux connaître son territoire (patrimoine naturel culturel, enjeux de protection...)
- Intégrer les enjeux de préservation du patrimoine dans la pratique sportive,
- Apprendre à concevoir des animations conciliant protection de l'environnement et sports de pleine nature

Le déroulé de la formation

La formation a alterné des séquences en salle animées par le formateur du CPIE, des présentations et des rencontres sur le terrain avec des acteurs du littoral, une mise en situation concrète. En effet, les stagiaires ont eu la tâche de concevoir un parcours pédagogique pour une activité sportive intégrant la découverte du territoire et de ses enjeux de préservation.



Le premier jour a été consacré à l'acquisition des connaissances du territoire sous 3 thématiques :

- Biodiversité,
- Usages et acteurs,
- Le patrimoine.

Une seconde partie a été consacré à la compréhension des enjeux de préservation avec un zoom sur les sites accueillant les activités sportives.

Ces séquences ont été animées en utilisant des outils pédagogiques que les stagiaires pourront réutiliser par la suite avec les publics qu'ils encadrent. De nombreux documents ressources leur ont été communiqués (format dématérialisé ou format papier).

Le deuxième jour a été centré sur l'acquisition d'une méthodologie de conception d'animation nature. Cette méthode a fait l'objet d'une mise en application. Chaque stagiaire a conçu son animation qui pourra réutiliser ultérieurement. Toutes les animations conçues pendant la formation ont été transmises à l'ensemble des stagiaires : échanges de pratiques entre les stagiaires. Ci-dessous la liste des animations créées :

- Mer en partage
- Reportage Patrimonial
- Mémo patrimoine
- Mosaïque Marine
- La Pêche aux Petits Métiers
- Les Poissons de Méditerranée

Les documents ressources ont été transmis par un lien informatique après la formation. Les formateurs ont communiqué leurs mails aux stagiaires afin de répondre à d'éventuelles questions après la formation. Les structures employeuses ont reçu le bilan pédagogique ainsi qu'un questionnaire de satisfaction afin de mesurer la réponse aux attentes de la part de l'employeur.

Bilan et évaluation de la formation

Le contenu de la formation a répondu aux attentes des participants, en particulier l'acquisition de

connaissances du territoire sous toutes ses facettes (milieu naturel, usages du littoral, patrimoine) et la méthodologie de conception d'une animation nature.

Les stagiaires étaient très satisfaits de pouvoir réutiliser les outils pédagogiques dans leurs activités professionnelles, cela correspondait parfaitement à leurs attentes.

Conscients que la formation se déroulait sur 2 jours avec un programme bien rempli ; les stagiaires auraient tout de même préféré avoir plus d'activité de terrain comme la découverte d'une animation nature sur le sentier sous-marin de l'Olbia.

Les rencontres avec les gestionnaires de sites (Parc National de Port Cros, Toulon Provence Métropole, site de l'Olbia), ont été appréciées car elles ont permis aux stagiaires de connaître et de comprendre les rôles et missions de chacun et plus particulièrement les aspects de la réglementation et de la législation relatifs aux activités nautiques en cœur de parc national.

